

Communiqué de Presse

ELECTIONS VILLE DE LYON



Le syndicat des Professionnels de la Police Municipale a fait le tri des propositions sécuritaires des candidats à l'élection municipale de la ville de LYON. Il en ressort trois candidats avec des priorités sécuritaires fortes : AULAS, DOUCET, DUPALAIS.

Les autres candidats ont des propositions marginales : KEPENEKIAN souhaite redéployer la vidéoprotection, et proposer un logement de fonction aux policiers municipaux. Cette dernière proposition est louable, mais très compliquée à mettre en œuvre à LYON, avec la pénurie actuelle de logements.

BELOUASSA-CHERIFI souhaite carrément désarmer la police municipale, à l'image de la Mairie de Grenoble, on voit les dégâts d'une telle initiative !

Concernant les propositions de J.M. AULAS : la création d'un Hôtel de police commun Police municipale/ Police nationale serait un investissement colossal qui n'a pas de sens opérationnel. La Police Municipale de LYON doit être déployée sur toute la commune, car sa force c'est la proximité avec les lyonnais. Quant à l'augmentation des effectifs à 500 Policiers municipaux, c'est très ambitieux ! Il s'agirait de rendre plus attractif ce cadre d'emploi catégorie C, cela passerait par du lobbying au niveau national.

Concernant les propositions de G. DOUCET, il souhaite faire monter l'effectif à 400 Policiers Municipaux. Il faudrait rendre attractif les postes ouverts, ce qui est exactement l'inverse qui a été entrepris pendant sa mandature. Un exemple frappant est le roulement les dimanches mis en place par la Mairie actuelle. Ce roulement a l'avantage de faire travailler les Policiers Municipaux les dimanches car c'est inscrit sur leurs plannings. Sous G. COLLOMB, ce n'était pas le cas, les Policiers travaillaient les dimanches en heures supplémentaires, ce qui engendrait un gain de 300 euros minimum par dimanche travaillé. D'où ce manque d'attractivité, la politique de G. DOUCET a engendré des contraintes financières et familiales importantes sur les Policiers municipaux. D'autre part, la Ville de Lyon est loin d'être exemplaire dans le dialogue social, puisqu'elle a réquisitionné des Policiers municipaux en grève, pendant toute sa mandature, ce qui est contraire à la loi. Les réquisitions devant se faire au niveau de la Préfecture, le service minimum n'inclut pas le cadre d'emploi des policiers qui sont libres d'exercer leur droit de grève.

Concernant les propositions de A.H. DUPALAIS, il souhaite faire monter l'effectif à 1000 Policiers municipaux ! Cette proposition serait impossible à réaliser en 6 ans. Les organismes de formation ont du mal à tenir la cadence, et il manque actuellement 4500 agents en France. Après ces municipales, ce chiffre devrait exploser ! Concernant sa proposition de créer des postes de Police Municipale de quartier, nous pensons effectivement que cette idée pourrait être améliorée en utilisant des engins roulants type postes de police mobiles, à l'image de ce qui a été fait à Villeurbanne. Cette ville possède deux postes mobiles, mais ils ne sont pas connectés au réseau de la ville. Il est impossible de lever une fourrière dans un poste mobile. Mais le système peut être amélioré !

Le syndicat SPPM souhaite l'abandon immédiat de la catégorie C du cadre d'emploi de la Police municipale, à l'image de ce qui a été fait en Police nationale, à la Douane, à la police technique et scientifique, ou plus récemment à l'administration pénitentiaire. Un cadre d'emploi attractif est nécessaire pour les futurs recrutements. Ou bien les agents quitteront rapidement ces emplois, une fois qu'ils auront compris que leurs pensions de retraite culmineront à 1200 euros !

Lyon, le 10 février 2026